



# La gazette des amphibiens du Nord Isère

Vous allez en rester **CÔA**

Après 58 jours de sauvetage, le dispositif anti écrasement pour les amphibiens du lac de Moras a été démonté le 20 Mars 2025, clôturant ainsi la saison 2025 ! Les amphibiens vont pouvoir se reproduire tranquillement dans la zone humide, et retourner librement dans le boisé en face lors leur migration post nuptiale, qui elle, va s'étaler entre Avril et Août....

## J'aimerais aider les amphibiens, que faire ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Entretien vos jardins de la façon la plus naturelle possible.** Des abris tels que haies, tas de bois, de feuilles ou de branches sont appréciés par les amphibiens.

Si vous possédez une mare dans votre jardin, évitez d'y introduire des poissons, qui sont friands de larves d'amphibiens. Tondez le moins souvent possible et en laissant au moins 10 cm de hauteur de coupe.

- **Sensibilisez** à la cause, parlez-en autour de vous, a vos élus etc... sensibilisez les enfants etc...

- Signalez nous les sites où il y a des écrasements dans la région, n'hésitez pas à faire remonter vos observations et à entrer vos données dans les bases de données de science participative type « NaturaList » ou « Faune-France.org »!

- Certaines associations ont besoin de bénévoles pour faire traverser les amphibiens lors des migrations, portez-vous volontaire.



## Et si je croise un amphibien au milieu de la route ?

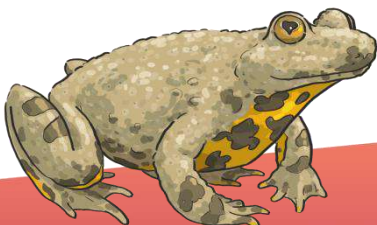
Les amphibiens de toutes les espèces sont protégés en France et il faut obtenir une autorisation des services de l'état pour les manipuler. Cette autorisation est demandée chaque année par le Conseil Départemental de l'Isère.

**Uniquement s'il s'agit d'une situation d'urgence** (amphibien au milieu d'une route passante), vous pouvez le déplacer vers la zone sécurisée (forêt, sous-bois, haie) la plus proche.

Humidifiez vos mains au préalable ou portez des gants humidifiés (et non poudrés). La peau des amphibiens secrète du mucus qui les protège du dessèchement et ils doivent rester humides en permanence.

Si vous devez déplacer l'amphibien sur une certaine distance utilisez un seau ou un gobelet avec un peu d'eau pour le transport.

**Relâchez l'amphibien le plus rapidement possible pour éviter tout stress inutile !**





## EN QUELQUES CHIFFRES...

Au total, le dispositif a été mis en place **9** semaines et nous avons pu sauver **1095** amphibiens.

En détails :

- **285** grenouilles agiles
- **557** tritons palmés
- **236** crapauds communs
- **9** salamandres tachetées
- **8** grenouilles vertes

**32** personnes ont participé au ramassage quotidien !  
**Merci pour cette belle saison !**



*Crapaud Commun – Photo Léo Dupanloup*



*Salamandre tachetée – Photo Léo Dupanloup*



*Amphibiens prêts à être relâchés – Photo Léo Dupanloup  
Pour apprendre à les identifier, rejoignez-nous lors de la  
prochaine campagne en 2026 !*

### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SAUVETAGE POUR LA SAISON 2026 ?

Contactez [benjamin.balme@isere.fr](mailto:benjamin.balme@isere.fr)

Et surveillez nos futures communications en janvier prochain !

### VOUS AVEZ UNE QUESTION A NOUS POSER CONCERNANT LA CAMPAGNE ?

Vous pouvez également nous adresser un mail.

### DEVI(RAI)NETTE

Les amphibiens sont :

- a/ Végétariens
- b/ omnivores
- c/ carnivores  
[réponse]

Les têtards et les larves sont d'abord végétariens (végétation aquatique et algues) puis omnivores et enfin les amphibiens adultes sont tous carnivores ! Selon les espèces leur alimentation se compose d'insectes aquatiques, sauterelles, libellules, araignées ou limaces...

